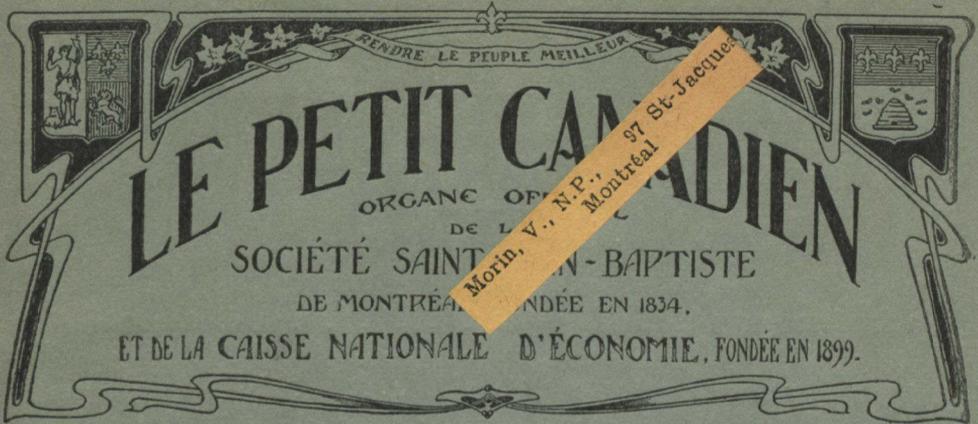


2013/11/30/4
c2



Canadiana

SOMMAIRE :

- I.— LE FONDS DE DÉFENSE ONTARIEN
EST-IL ENTRE BONNES MAINS? . Le Conseil Général
- II.— L'OEUVRE DU LIVRE FRANÇAIS . . . La Rédaction.
- III.— RELIGION, SOUVENIR, PATRIE . . . Victor Morin.
- IV.— UNE VOIX DU MANITOBA Abbé D. Lamy.
- V.— LA CONFÉDÉRATION Arthur Saint-Pierre
- VI.— NOTRE BULLETIN La Rédaction.
- VII.— LA PRESSE ET LA CÉLÉBRATION DE
NOTRE FÊTE NATIONALE * * *

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Echo des sections. — Changements à la liste des percepteurs. —
Tableau d'honneur des organisateurs permanents. — Bilan du mois de
juin 1915.

Rédaction et Administration :

SECRETARIAT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE,
MONUMENT NATIONAL,
No 296, Rue SAINT-LAURENT . . . MONTREAL.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand Aumônier
Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

CONSEIL GÉNÉRAL

Président général :

VICTOR MORIN, L. L. D., notaire 97, rue Saint-Jacques

1er Vice-président général :

JOSEPH GAUVREAU, M. D. 30, rue Saint-Jacques

2ème Vice-président général :

V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur 1025, rue Saint-Hubert

Secrétaire général :

J.-B. LAGACÉ, professeur 836, rue Saint-Hubert

Trésorier général :

JOSEPH HURTUBISE, courtier en assurance 2, Place d'Armes

Directeurs :

L'Hon. L.-O. DAVID, sénateur Hôtel-de-Ville

E.-P. LACHAPPELLE, M. D. 267, rue Prince-Arthur-Ouest.

THOMAS GAUTHIER, courtier 11, Place d'Armes

U.-H. DANDURAND, financier Edifice Dandurand

VICTOR DORÉ, comptable

GUY VANIER, L. L. L., avocat 97, rue Saint-Jacques

JOSEPH GIRARD, rentier,

Chef du Secrétariat :

ARTHUR SAINT-PIERRE Monument National

Administrateur général :

J.-P.-L. BÉRUBÉ Monument National

Administrateur de la Caisse Nationale :

ARTHUR GAGNON Monument National

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ :

Caisse Nationale d'Économie.

Caisse de Remboursement.

Compagnie du Monument National.

Société Nationale de Fiducie.

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE

ET DE

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Vol. 12. — No 7.

MONTRÉAL, JUILLET 1915.

50 sous par an.

LE FONDS DE DÉFENSE ONTARIEN EST-IL ENTRE BONNES MAINS ?

Une rumeur circule depuis longtemps déjà dans la Province de Québec, mais semble avoir pris, en ces derniers mois, plus d'importance et plus de force. Partie on ne sait d'où, elle a trouvé écho dans plusieurs de nos grands journaux et menace de faire un tort considérable à la campagne organisée en faveur de nos compatriotes persécutés de la Province d'Ontario. S'il fallait en croire cette rumeur, la cause du français, de l'autre côté de l'Ottawa, serait en mauvaises mains, l'Association d'Education de l'Ontario ne mériterait qu'une confiance très limitée, il aurait été fait un mauvais usage du " Sou de la Pensée française ", aucune tentative n'aurait été faite pour convaincre le gouvernement ontarien de la justice de nos réclamations, les champions du français dans la province voisine se borneraient à insulter leurs adversaires et le journal *Le Droit*, en particulier, outre qu'il serait au service d'un parti politique, compromettrait notre cause par ses violences constantes et inconsidérées.

Nous sommes d'avis que ces critiques sévères, même si elles étaient fondées, sont intempestives et inopportunes, et n'auraient jamais dû être lancées dans le public, parce qu'elles risquent de tarir le flot de souscriptions qui se déverse dans le fonds de secours ontarien, et parce qu'elles sont de nature à énerver la résistance si belle opposée jusqu'ici par nos compatriotes de l'Ontario, aux tentatives brutales ou hypocrites d'anglicisation dont ils ont été, et sont encore les victimes. Nous croyons de plus que ces critiques sont injustes et dénuées de fondement.

L'Association d'Education, à qui l'on en veut, a été fondée, en 1910, par douze cents délégués venues de toutes les paroisses françaises de la province d'Ontario ; ce sont les délégués de toutes ces paroisses qui constituent ses Congrès généraux et qui élisent ses officiers. Ceux-ci sont donc les représentants officiels et autorisés de tout l'Ontario français, avec lequel, du reste, ils se tiennent en contact permanent par de fréquentes réunions régionales. Vouloir se substituer à l'Association d'Education et mener à sa place la lutte pour le français dans la province voisine, équi-

vaudrait à dire que nos compatriotes ontariens sont incapables de conduire leurs propres affaires ; ce serait leur faire la même sanglante injure qu'ils ont reçue du gouvernement qui les persécute, le jour où il a prétendu se substituer à eux dans la direction de leurs écoles. Cette injure, la Province de Québec ne la leur fera pas, d'où que lui en vienne l'invitation, et ne permettra pas non plus qu'on la leur fasse, si puissants ou si habiles que puissent être ceux qui pourraient en avoir la tentation. (1).

Elle le permettra d'autant moins, qu'à la tête de la résistance dans l'Ontario se trouve des hommes comme le sénateur Landry, qui honore sa verte vieillesse en la dépensant sans compter au service de la justice opprimée ; comme le R. P. Charlebois, o. m. i., un de ces prêtres admirables comme notre race en a toujours produit et à qui elle doit tant ; comme le sénateur Belcourt, le vaillant lutteur libéral, qui combat côte à côte avec son collègue conservateur M. Landry, pour la défense de la minorité franco-ontarienne : ces noms, et d'autres non moins respectables qu'il serait facile d'énumérer, lui inspirent une confiance inébranlable.

Relativement au " Sou de la Pensée française " et à l'usage qui en a été fait, nous trouvons dans le registre des délibérations de la Société Saint-Jean-Baptiste, volume 5, pp. 313 et 314, aux minutes de la séance du Conseil Général tenue le 29 juin 1914, l'exposé de faits suivants :

" M. Asselin parle ensuite de l'opportunité qu'il y aurait, pour le Conseil, de faire une déclaration publique approuvant la manière dont l'Association d'Education d'Ontario a employé les fonds du " Sou de la Pensée française. "

" Le Secrétaire donne lecture d'une lettre émanant de l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario, ainsi que d'un état détaillé indiquant l'emploi des fonds provenant du " Sou de la Pensée française ". Cet état se lit ainsi :

Suit dans le livre des minutes, l'exposé des dépenses faites par l'Association d'Education et solder avec le revenu du " Sou de la Pensée française " ; puis les minutes continuent :

" Après avoir pris connaissance de ce document, les directeurs adoptent unanimement, sur proposition de M. le Dr Nolin et de M. Thomas Gauthier, la résolution suivante : " Le Conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, se déclare satisfait de l'usage judicieux, fait par l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario, des fonds qui lui avaient été remis provenant de la collecte du " Sou de la Pensée française ".

(1) Cet article était écrit avant que **Le Temps** eût lancé son fameux canard de la remise du fond de secours ontarien au Comité Permanent de la Langue française, qui en aurait l'administration. Inutile de dire que nous ne visons aucunement les citoyens honorables et distingués qui composent ce Comité.

“ Constatant de plus que dans le cours de la dernière campagne politique, d’une si haute importance pour les intérêts de nos compatriotes, *Le Droit* a été le seul journal français d’Ontario qui a défendu jusqu’au bout les droits des Canadiens-Français, en sachant se tenir au-dessus des intérêts de partis; que sans lui nos compatriotes auraient été complètement dépourvus d’organe indépendant, leur permettant de communiquer librement entre eux, de coordonner leur action et de faire l’éducation des voteurs sur l’importante question bilingue ; le Conseil de la Société exprime son plaisir particulier de ce que la collecte de l’an dernier ait pu servir au soutien d’un journal indépendant des intérêts de partis, et formule l’espoir que les quelques malentendus provoqués dans la province de Québec par l’affectation d’une partie de la collecte au soutien du *Droit* soient dissipés à la suite de la vaillante attitude tenue par ce journal.

“ Il est résolu, sur proposition de MM. Bédard et Nolin, que copie de cette résolution soit communiquée à tous les journaux français de la province, avec prière de publier. ”

Cette résolution exprime notre opinion aussi fidèlement que celle de l’Ancien Conseil, et sur l’emploi fait par l’Association d’Education, du *Sou de la Pensée française* et sur le journal *Le Droit*, dont la disparition constituerait, suivant nous, une véritable calamité pour la cause du français de l’autre côté de l’Ottawa.

L’affirmation qu’aucun effort de conciliation n’a été tenté, et qu’il n’a rien été fait pour convaincre nos adversaires de la réalité de nos droits et de la légitimité de nos réclamations, cette affirmation est exactement le contraire de la vérité. Les négociations privées ont précédé et accompagné la lutte ouverte ; tous les moyens honorables ont été pris, tous les concours ont été invoqués, toutes les influences possibles ont été mises en branle ; mémoires sur mémoires ont été soumis au gouvernement, et tout cela est venu se heurter, sans l’ébranler, à la ferme détermination de nos adversaires d’étouffer l’enseignement du français dans l’Ontario.

Quant aux reproches de violence adressés aux défenseurs du français dans la province voisine, ils ne nous émeuvent guère. D’abord, ils ne peuvent en aucune façon atteindre les officiers de l’Association d’Education, qui ont toujours gardé, dans des circonstances extrêmement difficiles et en présence d’un adversaire dont la déloyauté était évidente, une modération et une courtoisie dont il convient de les louer. Que certains de leurs collaborateurs se soient laissés entraîner à prononcer des paroles excessives, c’est incontestable, mais ces violences verbales, bien explicables si l’on veut bien tenir compte de la qualité de leurs adversaires et du genre d’attaques dont ils doivent se défendre, ces violences verbales,

disons-nous, n'enlèvent rien aux mérites, ni à la beauté de leur effort. Du reste, l'exemple de Louis Veillot, qui fut, de l'aveu de tous, en même temps que l'un des plus grands, le plus violent défenseur de la cause catholique en France, les couvre.

Nous invitons donc nos compatriotes à ne pas se laisser troubler par les attaques dont les défenseurs attirés du français dans l'Ontario pourraient être l'objet, et à redoubler de générosité à l'égard du fonds de secours de nos compatriotes ontariens : la cause est noble et grande et ne saurait être confiée à de plus dignes mains.

*Le Conseil Général
de la Société Saint-Jean-Baptiste.*

L'ŒUVRE DU LIVRE FRANÇAIS

OÙ NOUS EN SOMMES

Au 15 juillet, notre Secrétariat avait expédié à l'Association d'Éducation de l'Ontario, 2,345 volumes et 1,239 numéros de revues. Actuellement les envois s'élèvent à plus de quatre mille livres et numéros de revues.

Ces résultats ont été obtenus, par la seule propagande dans les journaux et la bonne volonté des particuliers. Nos sections, à cause des vacances sans doute, n'ont pas encore bougé. Sauf, cependant les sections Dollard et Immaculée-Conception, dont les Présidents ont fait appel à leurs co-paroissiens, les invitant à apporter au presbytère tous les livres dont ils pourraient disposer pour l'Œuvre et leur donnant l'assurance que les deux sections se chargeraient de faire parvenir ces dons au Monument National. Nous apprenons que la section Saint-Charles et la section nouvellement constituée dans la paroisse Sainte-Elisabeth, ont aussi une initiative semblable à leur crédit. Nous les félicitons bien cordialement et nous invitons toutes nos autres sections à imiter leur exemple.

En ce moment où le gouvernement ontarien multiplie brutalement, et, disons-le bien haut, inutilement, les digues pour empêcher le français de se répandre par le canal naturel de l'école, multiplions de notre côté, ces petits ruisseaux que constitueront les bibliothèques françaises. Grâce à ces petits ruisseaux, qui iront grossir son cours, le canal deviendra torrent et renversera toutes ses digues avec ceux qui les auront élevées.

LA RÉDACTION.

RELIGION, SOUVENIR ET PATRIE

Nous sommes heureux de reproduire sous ce titre quelques extraits du discours prononcé par notre président général, M. Victor Morin, à la soirée patriotique du 24 juin dernier : on y trouvera une réponse à ceux qui émettent l'avis que la race canadienne-française devrait faire une distinction parmi ses traditions et rejeter les unes pour ne garder que les autres.

.....

“ La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a voulu consacrer le troisième acte de cette célébration de la fête nationale des canadiens-français à l'apothéose de la langue française au Canada. C'est pour cet objet qu'elle vous a conviés à vous rendre ce soir au Monument National pour y entendre les voix les plus autorisés de la revendication des droits du français en ce pays.

“ Notre premier acte dans cette fête fut un acte de foi : nous avons voulu, à l'aurore de cette journée, honorer à ciel ouvert le Dieu des chrétiens qui n'a cessé de répandre ses bénédictions sur notre pays, et le prier pour le bonheur et la prospérité de ce peuple. Nous avons, en cette circonstance, évoqué le souvenir de l'humble sacrifice que les premiers missionnaires de la Nouvelle-France offraient sur le bord de la Rivière-des-Prairies, dans le décor d'une forêt vierge, il y a trois cents ans.

“ Fidèles au pieux souvenir de cette tradition, nous avons voulu dans un deuxième acte laisser à nos descendants un memento impérissable de cet événement historique, en élevant un monument qui leur redira dans le granit les travaux de nos premiers missionnaires, ainsi que leur zèle constant pour le salut des âmes jusqu'au martyre.

“ Il nous reste ce soir à associer aux idées de *Religion* et de *Souvenir*, celle de la *Patrie*, et nous avons cru ne pouvoir mieux faire pour honorer la patrie, que de glorifier le symbole le plus doux qui puisse la représenter : la langue suave que nous avons appris à bégayer sur les genoux de nos mères. Et pour offrir à cette interprète de la pensée française un hommage digne de sa royauté, nous avons convié à cette fête, non seulement les canadiens-français, mais aussi les diverses sociétés nationales, qui, canadiennes elles aussi, conservent les traditions de leur pays d'origine avec assez de piété pour comprendre l'amour jaloux que nous portons aux nôtres.

“ Je salue en premier lieu les Unions Nationales Françaises, filles comme nous d'une mère commune, la France, dont la semence féconde a fait jaillir des rameaux verts et vigoureux sur toutes les parties du globe. Je salue en elles l'âme de la France dont nous avons toujours gardé un souvenir si doux, et pour qui nous sommes heureux, en ce moment même,

de réaliser ce rêve, qui, il y a un an à peine, pouvait paraître irréalisable à un canadien-français, celui d'affirmer dans un même geste sa loyauté et son affection en combattant sous l'uniforme anglais pour le salut de la France. Et si nous avons à combattre, même au sein de notre pays, pour rester fidèles à nos pieux souvenirs, pour conserver cette langue douce et bénie que nous avons reçue et que nous voulons garder intacte comme un dépôt précieux, c'est notre manière à nous, canadiens-français, de crier : " Vive la France ! "

" Tout à côté de cette figure radieuse, j'en vois une autre, non moins belle dans son héroïsme douloureux, c'est celle de la Belgique qui, sans s'arrêter, à calculer le nombre des barbares qui s'avançaient vers elle, n'a connu que la noblesse du devoir et le courage du héros en se dressant sur la route de l'envahisseur pour lui jeter son immortel défi : " La Belgique n'est pas à vendre " !.

" Je me rappelle avec émotion les paroles que prononçaient ici même les délégués de ce noble peuple, quelques mois à peine après l'ouverture des hostilités dont leur pays avait ressenti toute la brutalité et l'horreur du premier choc ; devant les témoignages d'admiration que nous leur décernions à bon droit, ces hommes aussi modestes que grands se déclaraient surpris d'apprendre de nos bouches que les Belges étaient un peuple de héros. Nous tendons la main d'autant plus volontiers aux sociétés Belges que le canadien-français s'inspire de leur exemple ; dans les deux pays la dualité de langue existe avec des droits égaux, et si, dans une heure malheureuse, il se trouvait en ce pays un oppresseur qui chercherait à proscrire les droits sacrés qui nous sont garantis par les traités, nous nous lèverions à l'exemple de la Belgique pour lui jeter cette parole de défi : " *Non serviam* " .

" L'évocation des événements qui se sont déroulés en Europe pendant ces derniers mois, me conduit naturellement à saluer la noble Albion qui, dès l'ouverture des hostilités, sans être intéressée à s'engager dans le terrible drame qui se préparait, mais fidèle aux principes de la droiture et de l'honneur, démasquait la fourberie teutonne et exigeait avec fermeté le respect des traités. Nous n'attendions pas moins de son esprit chevaleresque et de sa justice et nous savons que nous pouvons compter sur elle au Canada aussi bien qu'en Belgique ; aussi est-ce avec plaisir que, dans cette fête de la langue française conservée aux canadiens-français par la majesté des traités, je souhaite la bienvenue aux sociétés nationales qui représentent en ce pays les aspirations les plus légitimes de nos compatriotes d'origine britannique : la Société Saint-George, la Société Saint-André, la Société de Calédonie, ainsi que les autres sociétés nationales du Royaume-Uni, sans oublier ce joyau de la couronne britannique représentée par la Société Saint-Patrice.

“ En un mot, nous accueillons à cette fête les représentants de toutes les nations alliées, heureux de leur marquer notre sympathie à cette heure terrible et de leur dire que nos coeurs et nos bras sont au service de la sainte cause qu’elles défendent, de même que nous escomptons leur bon vouloir, dans les luttes que nous avons à livrer ici pour conserver le patrimoine qui nous est cher.

.....

“ Mais je crois de mon devoir de répondre ici à une observation qu’on nous a faite en certains quartiers sur les conditions d’admission des membres de notre société, lorsqu’on a émis l’avis qu’il n’est pas nécessaire d’être catholique pour aimer et défendre la langue française au Canada. La langue française est universelle en effet, et ne s’inféode à aucune croyance religieuse — elle accueille tous les hommages et accepte tous les concours qui s’offrent spontanément à sa royauté incontestée ; mais en ce pays ouvert à la foi chrétienne en même temps qu’à la civilisation française, la Société Saint-Jean-Baptiste croit mieux répondre à la pensée des fondateurs de la Nouvelle-France et mieux assurer le succès de leur oeuvre en unissant ces deux puissances qu’en les divisant.

“ Le premier soin de Jacques-Cartier en mettant le pied sur la terre du Canada, fut d’ériger une croix portant l’écusson des fleurs de lys ; Champlain, Maisonneuve et les autres fondateurs d’empire dont les noms brillent aux pages de notre histoire avaient un souci égal d’établir le règne du Christ comme celui du roi de France, et si nous leur avons une gratitude infinie pour la fondation et le maintien de cette colonie au prix de tant d’énergie et de labeur, notre reconnaissance est acquise à un titre égal aux Laval, aux Bréboeuf, aux Jogues et aux autres missionnaires qui ont cimenté de leur sang la base de notre édifice national.

.....

“ Plus tard vint la conquête anglaise; en dépit du sacrifice de Montcalm et de la bravoure de Lévis, les couleurs françaises firent place à l’étendard de Saint-Georges sur cet immense continent, mais les soixante mille colons français laissés sur les rives du Saint-Laurent ne renièrent ni leur langue ni leur religion. Groupés autour des clochers de leurs églises ils associèrent les idées de *Souvenir* et de *Patrie* à celle de *Religion*, et guidés par les enseignements éclairés et patriotiques de leurs prêtres, ils établirent les traditions que nous possédons de cette race vigoureuse et pure, dont nous sommes fiers aujourd’hui de nous proclamer les enfants.

“ C’est donc par fidélité aux enseignements de l’histoire de notre race que la Société Saint-Jean-Baptiste, gardienne attitrée des traditions ancestrales, voudrait que tous les canadiens-français fussent comme Champlain les voulait lui-même : loyaux et fidèles à Dieu comme au roi.

Et dans les luttes que nous sommes appelés à livrer, soit pour le maintien des droits qui nous sont garantis par les traités, soit pour l'intégrité de notre territoire, soit pour le respect du drapeau que nous avons juré de défendre, nous voulons que la devise du canadien-français soit celle du soldat romain : " *Pro aris et focis* " !

.....

" Je cède maintenant la place aux orateurs distingués que vous êtes désireux d'entendre ; ils vous parleront en termes éloquentes et convaincus de la survivance de la langue française. Et lorsque nous sortirons de cette salle après avoir chanté l'hymne national, nous serons plus forts et plus ardents pour les luttes à venir ; et tout émus encore à la pensée de la perte que nous venons de faire par la mort prématurée de cet apôtre des droits du français, le vaillant archevêque de Saint-Boniface, qui devait ce soir même nous apporter le concours de sa mâle éloquence, nous nous inspirerons de sa fière parole pour jeter à nos compatriotes d'Ontario ce cri d'espoir : " Blessés peut-être, mais vaincus, jamais ! " .

UNE VOIX DU MANITOBA

En réponse à une demande d'échange avec le *Petit Canadien*, le Directeur des *Cloches de Saint-Boniface*, nous a adressé la lettre suivante, qui se passe de commentaire.

Saint-Boniface, 10 juillet 1915.

Cher monsieur,

Les Cloches échangeront bien volontiers avec *Le Petit Canadien*, organe de votre Société, à laquelle le Manitoba doit une si grande dette de reconnaissance pour le caractère *national* qu'elle a donné aux funérailles de son regretté archevêque. Veuillez transmettre mes humbles remerciements — et ceux des Canadiens-français du Manitoba — à Messieurs les Directeurs de votre Société.

Remerciements particuliers à M. V.-E. Beaupré, ce digne fils de Saint-Boniface, pour son sympathique article.

Votre bien sincèrement dévoué,

(Signé) D. LAMY, ptre,
 Directeur des " *Cloches* " .

LA CONFÉDÉRATION

On a célébré au commencement de ce mois un nouvel anniversaire — le quarante-huitième — de l'établissement de la Confédération. C'est un événement qui ne soulève plus, au sein du Canada français, le moindre enthousiasme. Et la raison en est bien simple : jamais constitution, après avoir tant promis à une minorité, ne lui donna si peu.

Dans l'esprit de ses fondateurs, la Confédération devait *faire à tous les sujets britanniques, une situation d'ABSOLUE ÉGALITÉ et leur garantir les MÊMES DROITS en matière de LANGUE, de religion, de propriété et de droits personnels*, de telle sorte qu'il n'y aurait plus, au Canada, de *race dominante*. (1). Or, qu'est-il arrivé en réalité? L'histoire du Canada, depuis la Confédération, est faite en grande partie, des injustices subies par les minorités françaises dans les provinces anglaises, et des agressions brutales, dont ces minorités ont été les victimes : leurs droits les plus essentiels et les plus évidents, leurs libertés les plus nécessaires leur ont été contestés avec cynisme, puis enlevés, en tout ou en partie, par une majorité sectaire et sans vergogne.

Dans cette longue persécution de notre élément, nous avons vu la partie la plus influente et la plus agissante de la race anglaise, ses politiciens, et trop souvent aussi, ses magistrats en tête — poussée par un effroyable orgueil et par une haine aveugle de tout ce qui est français et catholique, fouler au pied les traités les plus solennels, dédaigner les prescriptions les plus impératives du droit naturel, pour s'enfoncer avec une joie farouche dans l'injustice et se déshonorer avec volupté ! Sous les coups de ces nouveaux barbares, nos libertés croulent une à une, et déjà leurs ruines encombrant tout notre vaste pays, depuis les côtes du Cap Breton, jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses, cependant que les démolisseurs continuent leur malfaisante et stupide besogne, sans s'apercevoir qu'ils minent à sa base, la Confédération elle-même.

Et pourtant ils la minent : la Confédération, qui n'aurait pas pu se faire sans nous, ne pourrait subsister malgré nous. Or, s'il est vrai, et qui pourrait en douter, que nous ne l'aurions jamais acceptée si nous avions pu prévoir quelle position humiliante on finirait par nous y imposer, il est non moins certain que cette position nous apparaît, de jour en jour, plus intolérable, et que nous allons prendre les moyens, plus tôt qu'on ne se l'imagine peut-être, d'y mettre fin. Si la Confédération doit en souffrir, tant pis pour la Confédération : nous finirions par être plus méprisables que nos persécuteurs eux-mêmes, si nous continuions à en

(1) Toutes ces expressions sont de Sir John MacDonald. M. Bourassa les a citées à la page 28 de sa brochure : "La Langue française au Canada".

accepter toutes les charges, sans exiger qu'on nous accorde en retour, tous les privilèges qu'elle est supposée comporter.

Que l'on y réfléchisse et que l'on y prenne garde, sinon l'apothéose que l'on prépare à la Confédération pour son cinquantenaire, en 1917, pourrait bien n'être que l'aube resplendissante de son dernier jour.

ARTHUR SAINT-PIERRE.

NOTRE BULLETIN

Les transformations que nous avons fait subir au *Petit Canadien*, ne sont pas passées inaperçues. A notre connaissance, *Le Devoir*, *Le Droit* et quelques feuilles régionales, les ont signalées à leurs lecteurs.

Le Progrès du Saguenay, dans son édition du 15 juillet, parlait ainsi de notre Bulletin :

“ Nous recevons cette semaine *Le Petit Canadien*, organe officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, livraison de juin. En comparant ce numéro à ceux qui ont précédé, nous constatons que la rédaction et l'apparence extérieure de ce Bulletin ont été notablement améliorées. On nous assure que le Conseil général de la Société continuera ses efforts dans ce sens jusqu'à ce que *Le Petit Canadien* soit devenu une revue vraiment digne de la Société dont il est l'organe : l'écho éloquent et autorisé des aspirations et des revendications de notre race. ”

Le Progrès de l'Est, publié à Sherbrooke, dans son édition du 13 juillet, faisait des vœux pour le succès du *Petit Canadien* :

“ *Le Petit Canadien*, organe de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous la direction du nouveau chef du Secrétariat de cette oeuvre, M. Arthur Saint-Pierre, nous arrive avec un menu fort intéressant, et qu'il promet d'améliorer encore de mois en mois. Nous souhaitons à la gaillarde petite revue patriotique tout le succès qu'elle mérite. ”

Le Devoir, édition du 9 juillet, signale ce fait nouveau, d'une série d'articles inédits publiés par notre Bulletin et *Le Droit*, d'Ottawa, le digne organe des vaillants lutteurs de l'Ontario, nous consacre (15 juillet) la très aimable note que voici :

“ L'organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, *Le Petit Canadien*, nous arrive avec une toilette toute neuve et surtout une rédaction substantielle, qui nous fait comprendre qu'il y a là quelque chose de changé pour le mieux.

“ On a pu lire, hier, dans notre page de rédaction un article marqué au coin du bon jugement et du sens pratique. (1).

(1) L'article de M. Lagacé. (Note de la Direction du “*Petit Canadien*”).

“ Nous croyons savoir que des modifications nouvelles vont se faire pour le mieux dans les mois prochains. Voilà une nouvelle qui réjouira les amis du français et des bonnes doctrines. ”

Si l'espace ne nous fait pas défaut, nous continuerons le mois prochain, à rapporter les appréciations de la presse sur notre Bulletin.

LA PRESSE

ET LA CÉLÉBRATION DE NOTRE FÊTE NATIONALE

(SUITE ET FIN)

M. VICTOR MORIN

Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, en prenant la parole, rappelle les origines de l'établissement de la Foi en Canada. Il montre l'héroïsme des premiers missionnaires venus avec Champlain et Pontgravé, porter le flambeau de la foi et de la civilisation en ce pays. C'est en 1615 que les PP. Denis Jamet et Joseph Le Caron, Récollets, se rencontrant le 23 juin au soir, sur la rive nord de l'île de Montréal, décidèrent de célébrer le lendemain le saint sacrifice de la messe, en présence de Champlain, de Pontgravé et de quelques sauvages. C'est le souvenir de cette première messe que ce monument rappellera aux générations qui nous suivront. Il rappellera également le premier martyr d'un missionnaire en ce pays, celui du R. P. Viel, et de son acolyte Ahuntsic, qui périrent dans les flots rapides de la Rivière-des-Prairies, à peine quelques années après le premier événement que nous célébrons en ce jour. Et l'orateur, en termes éloquentes, chante l'héroïsme de ces saints missionnaires, de ces fondateurs d'empire.

M. L'ÉCHEVIN BASTIEN

Le représentant du quartier Ahuntsic, qui représentait le maire de Montréal, invité d'abord à adresser la parole, fait part d'une lettre d'excuses du premier magistrat de la métropole, empêché d'assister à cette fête, puis se dit heureux et fier de souhaiter, au nom du conseil de Montréal, la bienvenue la plus cordiale à tous. L'immense assemblée qu'il préside à ce moment lui semble une preuve convaincante de la solidarité qui unit tous les membres de la race canadienne-française en ce jour de la fête nationale. M. Bastien rappelle l'héroïsme de nos ancêtres et dit que nous ne devons jamais oublier les nobles leçons qui se dégagent de leur vie.

LE R. P. JEAN-JOSEPH

Le R. P. Jean-Joseph, Franciscain, qui succède à M. Bastien, prononce un vibrant plaidoyer en faveur de l'union intime des autorités civiles et religieuses. Il montre les représentants de l'Etat et de Dieu s'unissant constamment, en Canada, pour faire le bonheur du peuple, et il dit que c'est à cette union que notre race doit d'avoir résisté aux tentatives d'absorption, aux persécutions injustes.

M. ANDRÉ FAUTEUX

M. Fauteux commence par un rappel des événements que l'on commémore en ce jour, puis montre, lui aussi, que religion et patrie sont deux mots que l'on ne peut séparer impunément. Cette foi de nos pères, dit l'orateur, nous la possédons encore, et elle fait notre force, notre espérance. Unie à notre amour de la langue française, elle nous a permis de survivre aux épreuves les plus douloureuses, pleins d'énergie, fiers de la situation acquise, et fermes dans notre volonté de rester français et catholiques, en dépit de tout ce que l'on pourrait tenter contre nos droits.

Mgr GEORGES GAUTHIER

Mgr Georges Gauthier prononce une courte allocution au cours de laquelle, il félicite la Société Saint-Jean-Baptiste qui, quoi qu'on dise, mérite d'être félicité pour ses belles initiatives. On reproche à la société de faire des manifestations purement religieuses. C'est une fausseté. Par ces manifestations, elle rappelle que dans notre pays, les liens qui existent entre nos traditions patriotiques et religieuses sont indissolubles.

Mgr procéda ensuite à la bénédiction du monument, que venait de dévoiler M. l'échevin Bastien, et la fête se termina par le chant de l' " O Canada ", et de " Dieu sauve le Roi! "

Quant à la cérémonie du soir, elle inspirait, au représentant du *Devoir*, les réflexions suivantes :

Pendant de nombreuses années, on a célébré, à Montréal, la Saint-Jean-Baptiste, par un défilé de Mardi-Gras qui voulait être une cavalcade historique. Ces manifestations ne convenaient plus à la gravité de l'époque que nous traversons, de la crise nationale qui nous secoue. La direction de la Saint-Jean-Baptiste l'a compris. Toutes les cérémonies de la journée d'hier, en effet, avaient le caractère des manifestations d'un peuple qui lutte et qui se prépare à lutter davantage, et non plus d'une foule qui se divertit.

Nulle de ces manifestations n'avait, plus que la soirée du Monument National, ce caractère de sérieux, qui a été, pour ainsi dire, la revue de nos forces, entre deux combats, et notre examen de conscience, comme s'est exprimé M. Armand Lavergne.

Dans son discours, M. le président de la société Saint-Jean-Baptiste a admirablement souligné le sens de la fête d'hier, fête de souvenir et de préparation, par la glorification de la langue française. M. Grenon, le dévoué secrétaire de l'Association d'Education d'Ontario, a fait, avec une éloquente simplicité, l'exposé de la situation nationale dans la province où elle est actuellement la plus inquiétante. Ses paroles d'espoir se sont perdues dans les applaudissements de la foule qui ont redoublé quand il s'est écrié : " La souffrance du groupe d'Ontario est devenue la souffrance de Québec ", comme pour bien marquer que désormais les frontières provinciales sont abolies, que le groupe canadien-français, d'un océan à l'autre, se tend la main.

M. Armand Lavergne, qui devient de plus en plus l'idole populaire parce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer tant de courage et tant de vaillance unis à tant de jeunesse, a dit les vérités nécessaires, l'importance de n'avoir pas un patriotisme qui s'affiche une fois l'an comme les drapeaux de la Saint-Jean-Baptiste, mais un patriotisme de chaque instant, de chaque minute de notre vie nationale, et sur lequel ne déteint pas, pour l'empoisonner, le rouge ou le bleu des partis politiques.

BIBLIOGRAPHIE

Nous inaugurerons le mois prochain une page bibliographique, où nous apprécierons, plus ou moins brièvement (l'espace dont nous disposons étant très limité), les ouvrages *canadiens* dont on voudra bien nous envoyer *deux* exemplaires. Les ouvrages dont nous ne recevrons qu'un exemplaire seront annoncés sans appréciation.

LA RÉDACTION.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

ÉCHOS DES SECTIONS

Saint-Mathieu. — M. Alexis Côté vient de remporter un nouveau succès en visitant cette paroisse, mais ce qui surtout attire notre attention d'une manière toute spéciale, c'est l'inscription des enfants de M. Ernest Dionne, au nombre de 16. M. Dionne est un des citoyens les plus en vue de sa paroisse, industriel de son métier, pratique, dans tout ce qu'il entreprend et nous n'en voulons d'autre preuve que celle qu'il a fournie en donnant l'avantage à ses enfants de s'enrôler dans notre Société. Il a compris que l'oeuvre de la Caisse Nationale était l'oeuvre par excellence

et il ne nous a pas caché son admiration pour son fondateur, bref il fut pour nous une aide précieuse et tout en lui montrant notre admiration, nous tenons à le remercier pour tout ce qu'il a fait pour aider notre organisateur dans son travail lequel soit dit en passant est le plus beau que nous ayons jamais obtenu. Bravo et merci.

Pointe-aux-Trembles. — Recruter au-delà de 100 membres dans l'espace de 2 semaines, fut pour M. Beauparlant, une chose très facile à faire à la Pointe-aux-Trembles. Une conférence, après la messe, donnée par l'inspecteur M. Couture, laquelle fut annoncée par M. le curé en termes choisis, fut pour les citoyens de cette paroisse, une occasion de mieux se renseigner sur le fonctionnement de la Caisse Nationale, il leur fut aussi expliqué pourquoi la Caisse Nationale d'Economie fut fondée ; et devant l'évidence que notre Société est d'abord une oeuvre nationale et non pas un but de spéculation et attirant surtout l'attention des paroissiens sur l'administration gratuite faite par la Société Saint-Jean-Baptiste, il fut unanimement compris qu'une oeuvre de ce genre devait être comprise et propagée par tous ceux qui ont à coeur l'avancement de la population canadienne-française, et joignant l'exemple à la pensée, les inscriptions abondèrent et de là tout le succès qui revient aussi à M. Beauparlant, qui a su choisir une belle paroisse pour arriver à donner un beau résultat.

Diverses paroisses. — Le Comté de Lotbinière à voulu lui aussi, faire sa large part pour le recrutement. Les paroisses suivantes ont donné tour à tour de magnifiques résultats : *Saint-Agapit, Sainte-Croix, Sainte-Agathe, Laurierville* et plusieurs autres. M. Milette qui, depuis si longtemps, travaille au recrutement de nos sociétaires, est très satisfait du travail fait et continue dans ce comté sa visite aux paroisses étant convaincu de recevoir partout un bon accueil et de rencontrer surtout chez tous, un désir de se mieux renseigner sur notre Société, lequel venant des anciens comme des nouveaux sociétaires, est de nature à faire plaisir et à nous encourager dans notre travail.

Saint-Anselme, Co. Dorchester. — Le travail commencé dans cette paroisse avec un si beau résultat portera ses fruits, j'en suis convaincu, il en sera de même pour *Saint-Claire* et *Sainte-Hénédine*, qui d'un commun accord ont donné l'avantage à nos Organisateur d'inscrire au-delà de 150 nouveaux membres.

Sainte-Marie-Salomée. — Bravo, M. J.-F. Côté, le résultat obtenu mérite une mention toute spéciale et je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous remercier et vous féliciter, Sainte-Marie a voulu couronner vos efforts et la population a su comprendre le but de votre visite,

et son amabilité à votre égard a dû vous faire voir pour une fois de plus, que partout où nous passons, la Caisse Nationale d'Economie est toujours l'Oeuvre par excellence et qu'il fait bon de la faire connaître parce que tous savent l'apprécier.

N. B. — Je ne pourrais ici relater tout ce que nous avons fait durant ce mois pour le recrutement, mais il me sera permis d'ajouter à ces notes que partout où nous avons passé, nous avons rencontré un désir ardent de la part de la population, qui compose ces paroisses de se mieux renseigner sur le fonctionnement de la Caisse Nationale, et des explications fournies par mes organisateurs provient la clef du succès, que nous remportons. A tous ceux qui nous ont tant soit peu aidé dans notre travail, à nos dévoués percepteurs, chez qui nous recevons toujours un si bon accueil ; Merci.

J.-ARTHUR DUBÉ,
Contrôleur du Recrutement,
de la Caisse Nationale d'Economie.

CHANGEMENTS A LA LISTE DES PERCEPTEURS

Les intéressés sont priés de prendre note des changements suivants dans notre liste de percepteurs :

A Champlain, M. Arthur Rochefort, remplace M. Chs-B. Hamelin.— à la Pointe-aux-Trembles, M. Richmond Decelles, remplace M. Gustave Cormier.

Nouvelles sections : Ascot Corner, percepteur, M. Wilfrid Gosselin.— Sainte-Justine (Dorchester), percepteur, M. Arthur Fournier.

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois de Juin 1915	Moyenne par semaine pour l'année.
1. Alexis Côté.	1. A. Thinel.
2. Napoléon Milette.	2. Alexis Côté.
3. J.-F. Côté.	3. Evans Gelly.
4. A. Thinel.	4. A. Beauparlant.
5. Ludger Corriveau.	5. Napoléon Milette.
6. A. Beauparlant.	6. Ferdinand Talbot.
7. Téléphore Tessier.	7. Désiré Buisson.
8. Evans Gelly.	8. J.-F. Côté.
9. Victor Laframboise.	9. Téléphore Tessier.
10. Ferdinand Talbot.	10. Ludger Corriveau.
11. Désiré Buisson.	11. Victor Laframboise.

J.-A. DUBÉ, *Contrôleur du Recrutement.*

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

BILAN DU MOIS DE JUIN 1915.

RECETTES :

Balance au 31 mai 1915.....		\$67,349.13
Versements Classe "A"	\$18,775.00	
Versements Classe "B"	4,036.00	22,811.00
Paroisse Saint-Sacrement, Intérêt.....		500.00
Commission Scolaire de Rigaud, Intérêt.....	312.36	
" " " Amortissement.....	43.69	356.05
La Ville Laval des Rapides, Intérêt.....		1,260.00
Municipalité de Maniwaki, Intérêt.....	417.01	
" " amortissement.....	233.51	650.52
Commission Scolaire Tétraultville, Intérêt.....		750.00
Deuxième Division, Co. Lac St-Jean, Intérêt.....	135.90	
" " " amortissement.....	16.98	152.88
Intérêts sur dépôts en Banques.....		372.70
Intérêts sur contributions mensuelles.....		19.27
		<u>\$94,221.55</u>

DEBOURSES :

Commutations mensuelles	\$ 2.87	
Remboursement de décès, paiement, par anticipation.....	35.50	38.37
Balance en Banques.....		<u>\$94,183.18</u>

CAPITAL INALIENABLE AU 30 JUIN 1915 :

PRETS :

Comm. Sco. Côte S. Louis.....	\$20,000.00		<i>Report</i>	\$272,901.23
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska...	15,741.79	Syndes Ecole Danville	6,087.56	
Paroisse Labelle	18,307.68	Canton de Windsor	11,689.16	
Canton de Maniwaki.....	8,106.73	Comm. Sco. Longueuil	23,447.57	
Comm. Sco. Shawinigan.....	11,676.46	Par. T. S. Sacrement, Lachine.	20,000.00	
Ecoles séparées, Alfred, Ont....	1,200.00	Mun. Asbestos	40,048.53	
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	Par. Saint-Stanislas	225,000.00	
Mun. Jonquières	24,722.24	Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00	
Mun. Sturgeon Falls.....	29,190.86	Village Riv. S. Pierre.....	75,000.00	
Mun. Sudbury, Ont.	12,391.98	Comm. Scol. Tétraultville.....	22,500.00	
Comm. Sco. Rigaud	6,203.51	Comm. Sco. St-Jean Berchmans.	67,500.00	
Canton Chicoutimi	740.02	Par. Ste-Philomène, Rosemont..	32,000.00	
Ville de Roberval	5,901.26	Ville Laval des Rapides.....	39,018.00	
Ville de Victoriaville	96,499.54	Mun. Ville de Rap. de l'Original.	10,000.00	
2ème Div. Co. Lac St-Jean....	5,419.16	Intérêts accrus au 30 juin 1915.	23,349.97	
Village Warwick	13,800.00	En Banques	94,183.18	
<i>A reporter</i>	\$272,901.23			<u>\$1,082,725.20</u>

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.

Banque d'Hochelega

1874—1914

Capital autorisé . . . \$4,000,000.00 — Capital payé . . . \$ 4,000,000.00
Fonds de Réserve . . . \$3,700,000.00 — Total de l'Actif, au-delà de \$33,500,000.00

Directeurs : J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., A. A. Larocque, A. W. Bonner, Ecr., Hon. J. M. Wilson.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal . . . 95, rue Saint-Jacques, Montréal.

117 SUCCURSALES AU CANADA DONT LES SUIVANTES :

Apple Hill, Ont., Beauharnois, Qué., Berthierville, Qué., Bordeaux, Qué., (Co. Hochelega), Cartierville, Qué., Casselman, Ont., Charette Mills, Qué., Chambly, Qué., Edmonton, Alta., Farnham, Qué., Fournier, Ont., Granby, Qué., Gravelbourg, Sask., Hawkesbury, Ont., Joliette, Qué., Lachine, Qué., Laprairie, Qué., L'Assomption, Qué., Lanoraie, Qué. (Co. Berthier), Longueuil, Qué., L'Original, Ont., Louiseville, Qué., Marleville, Qué., Maxville, Ont., Mont Laurier, Qué., N.-Dame des Victoires, Qué. (Pte aux Trembles), Qué., Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué., Pointe-aux-Trembles, Qué., Pointe-Claire, Qué., Pont de Maskinongé, Qué. (Co. Maskinongé), Prince Albert, Sask., Québec, Qué., Québec, rue Saint-Jean, Qué., Russell, Ont., St-Albert, Alta., St-Boniface, Man., Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester), St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier), St-Elzéar de La-

val, Qué., Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier), Ste-Geneviève de Batiscan, Qué., St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse), St-Ignace de Loyola, Qué., St-Jacques l'Aschigan, Qué., St-Jérôme, Qué., Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm), St-Justin, Qué., (Co. Montcalm), St-Justine de Newton, Qué., St-Lambert, Qué., St-Laurent, Qué., St-Léon, Qué., St-Martin, Qué., St-Paul Abottsford, Qué., St-Paul l'Ermite, Qué., St-Paul des Métis, Alta., St-Pie de Bagot, Qué., St-Pierre, Man., St-Philippe de Laprairie, Qué., Ste-Prudentienne (Co. Shefford), St-Rémi, Qué., St-Roch de Québec, Qué., St-Simon de Bagot, Qué., Ste-Thècle, Qué., St-Valérien, Qué., St-Vincent de Paul, Qué. (Co. Laval), Sherbrooke, Qué., Sorel, Qué., Tétraultville, Qué., Trois-Rivières, Qué., Valleyfield, Qué., Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1914 \$1,663,900.24

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.

Hon. L. Beaubien, Ex-Ministre de l'Agriculture
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.

M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Tancrède Bienvenu, Directeur-gérant.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — *New York* : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston* : National Bank of the Republic. *Buffalo* : Central National Bank. *Chicago* : Continental National Bank. **AMÉLI-TERRE** : The Capital and Counties Bank. **FRANCE** : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. **ALLEMAGNE** : Deutsche Bank. **AUTRICHE** : Kais, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. **ITALIE** : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.
Dr E. P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

69 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 296, Boulevard Saint-Laurent

MONTREAL.

50,000 SOCIETAIRES

650 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULE : \$1,000,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 8 pour cent.

La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour ? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Economie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.